



La crise du coronavirus

ÉCONOMIE

Les entreprises de proximité à l'heure de la solidarité

L'essentiel ▼
La section ariégeoise de l'Union des entreprises de proximité (U2P) informe et soutient les entreprises pendant la crise due au Covid-19. Pascal Charteras, secrétaire général, les invite à s'approcher d'eux pour obtenir gratuitement leur aide.

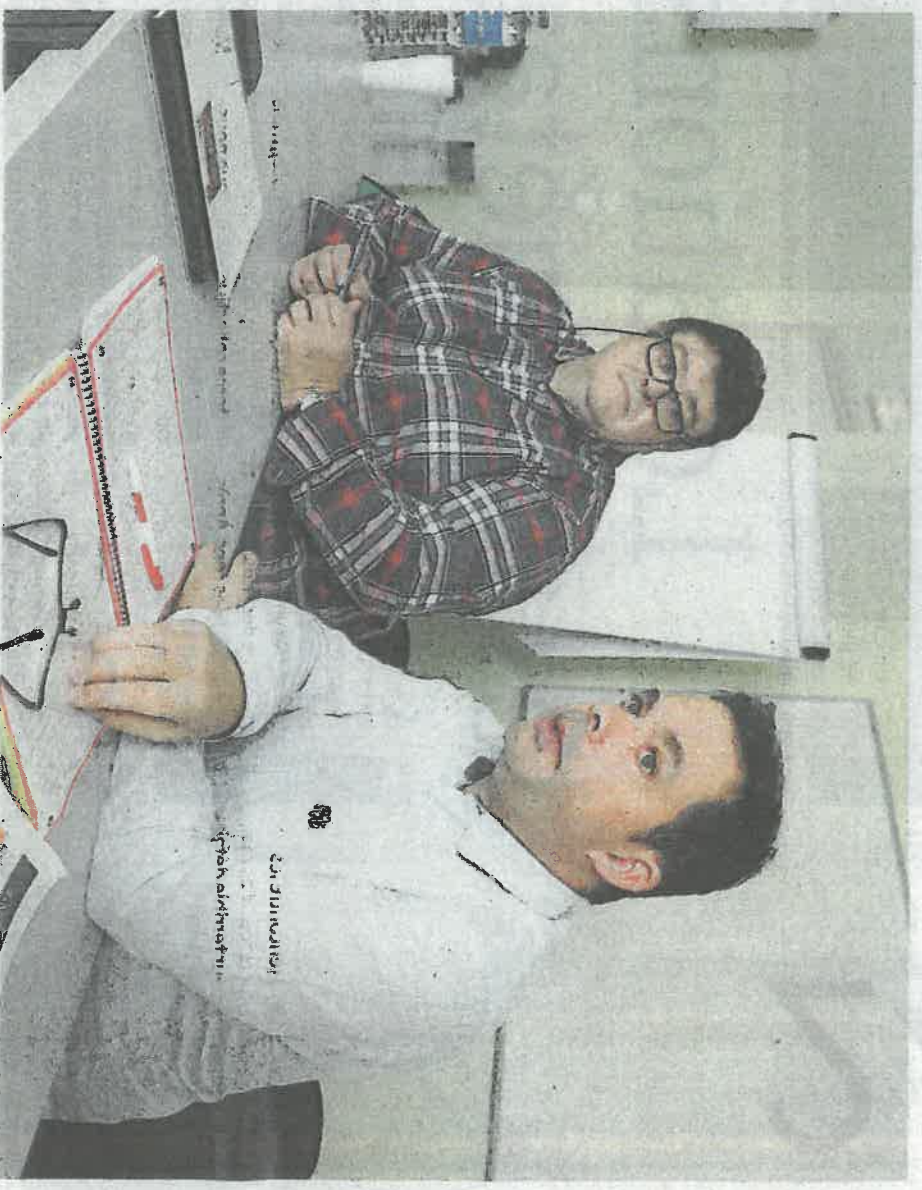
Vous avez décidé de venir en aide aux entreprises ariégeoises, comment ?

Notre première mission est d'assurer une veille réglementaire, fiscale, sociale, technique et juridique pour les aider à suivre les changements, et évoluer plus facilement dans l'exercice de leur activité. Dans cette période, encore plus compliquée, avec des parutions de décrets, arrêtés, interdictions quasi quotidiennes, on a décidé de nous ouvrir aux 6 000 entreprises ariégeoises au-delà de nos 880 adhérents. On fait preuve de solidarité. C'est notre mission et responsabilité de les accompagner au maximum.

Comment peuvent-elles vous contacter ?

Celles pour lesquelles nous n'avons pas l'adresse e-mail ou le portable, on leur demande de les communiquer à l'U2P pour qu'ils puissent être interrogés dans la boucle des informations. Il y a 200 à 300 demandes par jour. On n'est que quatre pour trier et répondre aux e-mails. Soyez raisonnable, lisez ceux qu'on vous envoie avant de poser une question. Si elles reviennent souvent, on privilégie une

réponse collective, sinon on répond individuellement. Les appels sont réservés aux questions très urgentes. **Quelles sont les informations que**



Pascal Charteras et Vincent Pérez, respectivement secrétaire général et président de l'U2P og. / Photo DDM archives

vous souhaitez leur faire parvenir ?

Il y a toutes les mesures d'hygiène qu'il faut observer dans la vie quotidienne mais notamment dans les entreprises, ateliers,



laboratoires, établissements alimentaires, et avec les clients. Ensuite, tous les dispositifs d'accompagnement des entreprises,

On reçoit des appels de gens affolés, qui pleurent, qui ne savent pas quoi faire. Qui sont paumés. Il y a une panique non seulement sanitaire

mais aussi économique.

Comment les entreprises peuvent s'organiser face à cette situation ?

Tout est loin d'être clair. Le conseil : ne pas écouter les radios-trottoirs. Ne prenez pas pour argent comptant toutes les bêtises que vous lisez sur les réseaux sociaux. Faites confiance à deux sources : l'État et les organisations professionnelles. Lisez nos e-mails. Gratuitement, sans adhésion, on vous mettra dans la boucle.

Vous avez des conseils à leur donner ?

À ceux qui continuent à produire : ne continuez à le faire que si vous êtes dans la capacité de mettre vos colla-

borateurs et clients en sécurité. Par rapport aux cotisations fiscales et sociales, rapprochez-vous des organismes fiscaux et sociaux pour demander très vite la suspension des prélèvements. Faites la même chose avec les fournisseurs d'énergie. On a diffusé un élément de la fédération bancaire française, elles sont là pour vous accompagner dans ces démarches. Si vous avez un prêt logement, demandez de le reculer sur plusieurs mois et de suspendre le remboursement.

« **Attention aux bêtises que vous lisez sur les réseaux sociaux.** »

U2P Ariège, 2 bis rue Jean Moulin - BP 133 - 09003 Foix Cedex - 05 34 09 81 82 - contact@u2p09.fr

Clément Bolano